

patrimoine

Pour sauver Saint-Nicolas la Ville appelle aux dons

La municipalité a lancé samedi une campagne de mécénat pour restaurer l'église Saint-Nicolas. Un projet à 3,3 millions d'euros.

La nouvelle a été annoncée en grande pompe. C'est dans le cadre prestigieux du château royal que la municipalité a lancé sa campagne d'appel aux dons, samedi matin. Un projet ambitieux : la Ville veut restaurer l'église Saint-Nicolas, église catholique de style roman du XII^e siècle, classé monument historique depuis 1840. Mais l'opération est onéreuse, le coût global des travaux étant estimé à 3,3 millions d'euros. Alors, forte de l'expérience d'il y a deux ans, et du franc succès de sa première opération de "mécénat participatif", pour construire les jardins de la terrasse de Foix du château royal, elle a décidé de renouveler son opération de mécénat, en allant plus loin.

1,8 million d'euros à trouver

En 2018, seules les entreprises pouvaient contribuer à l'effort de guerre. Cette fois, tout le



L'église Saint-Nicolas, classé monument historique depuis 1840.

monde est appelé à contribuer (voir par ailleurs), « une première pour la ville », s'est réjoui Marc Gricourt, le maire. La campagne de souscription sera menée par la Fondation du patrimoine, dont le nouveau délégué départemental, Olivier de Vallois, était présent pour signer la convention,

donnant le top départ de la collecte.

La Ville investit 565.000 euros, la Fondation Sisley-d'Ornano 550.000 euros, et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) 340.000 €, dans le cadre d'une subvention. Il reste donc environ 1,8 million d'euros à trouver (1). Et la municipalité se laisse du temps. Cette rénovation s'inscrit dans un plan pluriannuel de six ans, divisés en cinq tranches de travaux. Ils doivent permettre de pallier « les dégradations les plus urgentes », précise la Ville.

La première partie, qui doit débiter en décembre, prévoit, notamment, la restauration de couverture entre les deux clochers. « L'église Saint-Nicolas présente plusieurs désordres, ajoute-t-elle : des défauts de stabilité des murs ; un mauvais

état des maçonneries des sous-bassements ; un état de vétusté avancé de la nef avec des fissures et des fracturations ; des infiltrations d'eau dans les maçonneries et les combles, qui provoquent un affaissement. »

Dans son discours, Olivier de Vallois, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, a lancé un challenge aux Blésois, pour mieux les inciter à contribuer. « Il y a trois ans, à Tours, la collecte pour la restauration de la basilique Saint-Martin a rapporté 521.000 €. Je vous mets au défi de faire mieux ! » Ils ont six ans pour y parvenir.

Alexandre Mazel

(1) Par ailleurs, la conservatrice régionale des monuments historiques, Hélène Lebedel-Carbonnel, a annoncé prendre en charge « la totalité de la restauration de l'orgue ».

pratique

Comment faire un don ?

Pour faire un don, deux possibilités. Soit sur le site de la Fondation du patrimoine ; soit en adressant un chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine-Église Saint-Nicolas de Blois, à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine,

Délégation Centre-Val de Loire, 25, avenue de la Libération, 45000 Orléans. Les mécènes bénéficieront d'une déduction fiscale. 60 % pour les entreprises, 66 % pour les particuliers.



Olivier de Vallois, de la Fondation du patrimoine (à gauche), et le maire de Blois, Marc Gricourt, samedi.

(Photos NR, Sébastien Gaudard)